

1. Les solutions SaaS sont-elles acceptées ?

Le mode SAAS est possible dans la mesure où la solution respecte le cahier des charges et notamment la réversibilité des données en cas de changement de prestataire.

2. Pour la tranche optionnelle n°5, le coffre-fort est forcément externalisé, est-ce bon pour vous?

Ils peuvent proposer des solutions externalisées dans la mesure où les exigences du cahier des charges sont remplies.

3. Au vu de la période et des congés qui réduisent les ressources, pourriez-vous nous accorder 3 semaines supplémentaires pour répondre ?

Notre objectif étant de commencer le paramétrage du logiciel dès le mois de juin nous ne souhaitons pas accorder de délai supplémentaire.